

La Bretagne convertit ses marchés publics à l'open data

CORRESPONDANT À RENNES STANISLAS DU GUERNY - LES ECHOS | LE 28/10/2015



L'association Breizh Small Business Act à Rennes se mobilise pour donner un accès libre à l'ensemble des différentes commandes publiques de Bretagne. Elle vient de créer un portail Internet nommé My Breizh Open Data - marchés publics à partir duquel les entreprises pourront accéder à tous les marchés signés.

La Région Bretagne, première à libérer ses données, va être suivie par les principales autres collectivités bretonnes. « *Les quatre Conseils départementaux et les 11 principales agglomérations comme Rennes, Brest, Lorient et Saint-Brieuc, viennent d'accepter l'ouverture de la totalité des données concernant leurs marchés* », indique Céline Faivre, la présidente de l'association Breizh Small Business Act. La Caisse des Dépôts participe à hauteur de 40.000 euros au développement de la solution qui en est encore au simple stade de prototype. Un dossier a été déposé auprès du Fonds européen de développement régional (Feder) qui est sollicité pour un accompagnement également de 40.000 euros.

Tout connaître des marchés

« *Les entreprises vont connaître avec exactitude la nature des différentes commandes des collectivités, les noms des sociétés choisies, leur origine géographique, la masse financière engagée et sur quelle durée* », indique encore Céline Faivre. *On constate que certains Départements comme le Finistère sont confrontés à des appels d'offres qui reviennent trop souvent infructueux* ». Si elles sont au courant de cette situation, des PME locales ou situées n'importe où en France, peuvent être tentées de mieux se positionner dans le département en question.

Un outil de pilotage des politiques d'achat

Les collectivités voient également beaucoup d'avantages dans ce Breizh Open Data - marchés publics puisqu'elles vont pouvoir mieux se comparer et savoir combien les unes et les autres ont engagé pour des travaux parfois similaires mais décrochés à des prix différents et par des prestataires souvent éloignés de leurs bases. Le portail Internet offrira également aux collectivités « *des indications pour un meilleur pilotage des politiques d'achat* ». Côté citoyens, la plate-forme sera le « *garant de la gestion des deniers publics* ». My Breizh Open Data - marchés publics sera entièrement libre d'accès. Les particuliers pourront donc connaître les dépenses exactes des collectivités dans tous les domaines et pour tous les montants soumis à appel d'offres. « *Les frais de bouche des élus seront connus de tous* »,

lance encore la responsable.

Une démarche qui fait tache d'huile

Céline Faivre souhaite que ce portail ne se limite pas aux seules collectivités et intercommunalités. Elle a approché les hôpitaux publics pour qu'ils puissent également accepter l'ouverture de leurs solutions logicielles de gestion financière. Cette vaste démarche de transparence commence à tenter d'autres régions, en Bourgogne et en Ile-de-France, dans les Hauts-de-Seine notamment. Elle se situe dans le prolongement de la loi NOTRe - Nouvelle organisation territoriale de la République - qui oblige les collectivités de plus de 3.500 habitants à libérer leurs données liées aux appels d'offres qui doivent nécessairement être mises en ligne, mais seulement sur le site Internet de la commune concernée. La mutualisation proposée par My Breizh Open Data - marchés publics garantira une vue d'ensemble beaucoup plus exhaustive.



À noter

La réforme en cours des marchés publics devrait bientôt dévoiler d'ici les prochaines semaines les contours des outils permettant leur transparence absolue.

Correspondant à Rennes Stanislas du Guerny